



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION

CONFERENCE ANNUELLE 2025 DES RESPONSABLES DES
SERVICES CENTRAUX, DECONCENTRES ET EXTERIEURS,
ELARGIE AUX ORGANISMES SOUS-TUTELLE DU
MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Discours d'ouverture

de

S.E. Monsieur René Emmanuel SADI

MINISTRE DE LA COMMUNICATION
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Yaoundé, le 16 septembre 2025

**Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la
Communication,**

Monsieur l'Inspecteur Général,

**Madame et Messieurs les Directeurs Généraux et
Directeurs des Organismes sous-tutelle,**

**Mesdames, Messieurs les Chefs de Centres et
Attachés de Communication auprès des
Représentations Diplomatiques à l'Etranger ;**

**Mesdames, Messieurs les Délégués Régionaux de la
Communication ;**

**Mesdames, Messieurs les Délégués Départementaux
de la Communication ;**

Mesdames, Messieurs les Experts invités,

Chères Collaboratrices, Chers Collaborateurs,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de vous souhaiter à toutes et à tous, une cordiale bienvenue dans cet auditorium du Ministère de la Communication fraîchement rénové, et qui nous accueille ce jour, dans le cadre de la présente cérémonie d'ouverture de la Conférence annuelle des Responsables des Services Centraux, Déconcentrés et Extérieurs, élargie aux Organismes sous-tutelle du Ministère de la Communication.

Je me réjouis de la tenue de cette instance dont l'importance n'est plus à souligner, qui intervient dans le contexte de l'élection présidentielle du 12 octobre prochain et des élections régionales du 30 novembre 2025.

Ces assises de notre Département ministériel, nous donnent l'opportunité d'examiner en profondeur, le niveau d'engagement, ainsi que le périmètre d'intervention du secteur de la communication dans

l'organisation et la tenue de ces échéances électorales qui s'annoncent.

C'est en effet dans le cadre de cette rencontre, que nous allons faire ensemble, le point de nos préparatifs, dans la perspective de ce grand rendez-vous de la démocratie et de l'Etat de droit au Cameroun, et asseoir une meilleure coordination de l'ensemble des structures relevant du secteur public de la communication, avec pour objectif de dégager une synergie appropriée des actions que nous mènerons ou que nous préconisons à cet effet.

C'est donc à juste titre que la Conférence annuelle des Responsables des Services centraux, déconcentrés et extérieurs, élargie aux Organismes sous-tutelle, a été placée sous le thème : « *Le service public de la communication face aux enjeux électoraux de l'heure* ».

De ce fait, je me félicite de votre présence ici en nombre, en présentiel comme en distanciel,

répondant ainsi à l'invitation que je vous ai adressée, preuve du grand intérêt que vous accordez à l'atteinte des missions qui nous sont assignées, particulièrement dans le contexte électoral de cette année.

Chères Collaboratrices, Chers Collaborateurs,

Distingués Invités,

Mesdames, Messieurs,

Les rendez-vous électoraux constituent, comme on le sait, des moments d'une importance capitale dans l'existence d'un pays démocratique et d'un Etat de droit.

Dans de telles circonstances, le service public de la communication est amené à jouer un rôle de premier plan dans le dispositif d'organisation et de gestion de ce pilier essentiel de toute société démocratique.

Déjà, dans son acception générale, le service public est en lui-même une activité d'intérêt général, qui, en

raison de son importance dans la gouvernance de chaque Etat, doit être assuré par une personne morale de droit public, dans la stricte mesure où son objectif premier est de satisfaire avant tout, les besoins de la population dans leur ensemble.

Pour ce faire, le service public obéit à trois principales obligations, celles de continuité, d'égalité d'accès et d'adaptation à l'innovation sociale.

Pour ce qui est du secteur de la communication et des missions qui lui sont dévolues, la notion de service public a pour fonction, entre autres, de garantir la transparence, la participation citoyenne et la légitimité des Institutions en période électorale.

Il s'agit de ce point de vue, d'un instrument gouvernemental, dont la vocation est de veiller à la mise à disposition d'une information transparente et objective, à l'intention de tous les citoyens, à la création de conditions équitables et impartiales d'expression des différents acteurs engagés dans les

compétitions électorales et à l'expression des opinions de toutes les parties prenantes.

Le service public doit aussi prendre une part prépondérante dans la lutte contre la désinformation, la prolifération de fausses nouvelles, la manipulation des consciences et les discours de haine.

D'une manière générale, en période électorale, le service public de la communication se doit d'être un rempart de protection du processus démocratique, pour lui conférer toute sa transparence et toute sa crédibilité, et œuvrer au maintien d'un climat social apaisé.

C'est pour répondre à ces impératifs, que la présente Conférence annuelle s'est donnée pour objectif général, de mobiliser les acteurs institutionnels du service public de la communication, en vue d'une participation optimale et performante aux prochaines échéances électorales, qu'il s'agisse de l'élection présidentielle ou des élections régionales, avec pour

objectifs spécifiques, le renforcement de la coordination des actions médiatiques de l'Etat avant, pendant et après les élections, la définition d'un cadre opérationnel harmonisé pour la couverture médiatique et la production du matériel électoral graphique par les structures étatiques relevant du secteur public de la communication, la clarification des cadres juridiques et réglementaires régissant l'accès des candidats et des partis politiques aux médias de service public, la gestion de la publicité électorale et la régulation des activités médiatiques en collaboration avec le Conseil National de la Communication.

Il s'agira aussi de veiller à la mise en place d'un cadre approprié et actualisé, en vue du renforcement des capacités des professionnels des médias en matière de communication électorale, et de lutter contre toutes formes de discours de haine dans l'espace médiatique national.

A cet effet, des ateliers thématiques ont été inscrits au programme des travaux pour servir de plateforme d'échanges entre les Responsables des services centraux, les Délégués régionaux et départementaux de la Communication, les Chefs de Centres et Attachés dans les structures de communication placées auprès des cinq représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger, et les représentants des Organismes sous-tutelle.

Aussi y a-t-il lieu de se féliciter des différents thèmes retenus pour les exposés et ateliers inscrits au menu de vos travaux, et pour lesquels, je souhaite que les échanges qu'ils susciteront, aboutissent à des conclusions pertinentes, susceptibles d'apporter une contribution significative du service public de la communication au bon déroulement des prochaines consultations électorales.

De même, je note avec satisfaction la participation à ces assises, de nos collaborateurs des Services

Extérieurs, qui, comme il est de coutume depuis quelques années, prennent une part active à ces travaux, en visioconférence.

Je salue par la même occasion, les hauts responsables des Organismes sous tutelle qui, à n'en point douter, apporteront par leur savoir-faire et leurs expériences avérées, des contributions significatives aux problématiques qui seront débattues.

Vous constituez toutes et tous, en vos qualités d'acteurs de haut niveau au sein du service public de la communication, un pôle d'excellence et de compétence avérées.

En tant que fonctionnaires ou cadres publics au sens large du terme, vous êtes en tant que tels et mieux que quiconque, suffisamment imprégnés des impératifs du service public, qui doivent guider vos actions dans le cadre des prochaines échéances électorales.

Je vous exhorte donc, chacun en ce qui le concerne, à participer autant que possible et à apporter tout votre concours au succès de la présente conférence annuelle.

Et, c'est en souhaitant, Mesdames et Messieurs, plein succès à vos travaux, que je déclare ouverte, la Conférence annuelle des Responsables des Services Centraux, Déconcentrés et Extérieurs, élargie aux Organismes sous-tutelle du Ministère de la Communication, pour l'année 2025.

Je vous remercie de votre aimable attention.



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION

CONFERENCE ANNUELLE 2025 DES RESPONSABLES DES
SERVICES CENTRAUX, DECONCENTRES ET EXTERIEURS,
ELARGIE AUX ORGANISMES SOUS-TUTELLE DU
MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Discours d'ouverture

de

S.E. Monsieur René Emmanuel SADI

MINISTRE DE LA COMMUNICATION
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Yaoundé, le 16 septembre 2025

**Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la
Communication,**

Monsieur l'Inspecteur Général,

**Madame et Messieurs les Directeurs Généraux et
Directeurs des Organismes sous-tutelle,**

**Mesdames, Messieurs les Chefs de Centres et
Attachés de Communication auprès des
Représentations Diplomatiques à l'Etranger ;**

**Mesdames, Messieurs les Délégués Régionaux de la
Communication ;**

**Mesdames, Messieurs les Délégués Départementaux
de la Communication ;**

Mesdames, Messieurs les Experts invités,

Chères Collaboratrices, Chers Collaborateurs,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de vous souhaiter à toutes et à tous, une cordiale bienvenue dans cet auditorium du Ministère de la Communication fraîchement rénové, et qui nous accueille ce jour, dans le cadre de la présente cérémonie d'ouverture de la Conférence annuelle des Responsables des Services Centraux, Déconcentrés et Extérieurs, élargie aux Organismes sous-tutelle du Ministère de la Communication.

Je me réjouis de la tenue de cette instance dont l'importance n'est plus à souligner, qui intervient dans le contexte de l'élection présidentielle du 12 octobre prochain et des élections régionales du 30 novembre 2025.

Ces assises de notre Département ministériel, nous donnent l'opportunité d'examiner en profondeur, le niveau d'engagement, ainsi que le périmètre d'intervention du secteur de la communication dans

l'organisation et la tenue de ces échéances électorales qui s'annoncent.

C'est en effet dans le cadre de cette rencontre, que nous allons faire ensemble, le point de nos préparatifs, dans la perspective de ce grand rendez-vous de la démocratie et de l'Etat de droit au Cameroun, et asseoir une meilleure coordination de l'ensemble des structures relevant du secteur public de la communication, avec pour objectif de dégager une synergie appropriée des actions que nous mènerons ou que nous préconisons à cet effet.

C'est donc à juste titre que la Conférence annuelle des Responsables des Services centraux, déconcentrés et extérieurs, élargie aux Organismes sous-tutelle, a été placée sous le thème : « *Le service public de la communication face aux enjeux électoraux de l'heure* ».

De ce fait, je me félicite de votre présence ici en nombre, en présentiel comme en distanciel,

répondant ainsi à l'invitation que je vous ai adressée, preuve du grand intérêt que vous accordez à l'atteinte des missions qui nous sont assignées, particulièrement dans le contexte électoral de cette année.

Chères Collaboratrices, Chers Collaborateurs,

Distingués Invités,

Mesdames, Messieurs,

Les rendez-vous électoraux constituent, comme on le sait, des moments d'une importance capitale dans l'existence d'un pays démocratique et d'un Etat de droit.

Dans de telles circonstances, le service public de la communication est amené à jouer un rôle de premier plan dans le dispositif d'organisation et de gestion de ce pilier essentiel de toute société démocratique.

Déjà, dans son acception générale, le service public est en lui-même une activité d'intérêt général, qui, en

raison de son importance dans la gouvernance de chaque Etat, doit être assuré par une personne morale de droit public, dans la stricte mesure où son objectif premier est de satisfaire avant tout, les besoins de la population dans leur ensemble.

Pour ce faire, le service public obéit à trois principales obligations, celles de continuité, d'égalité d'accès et d'adaptation à l'innovation sociale.

Pour ce qui est du secteur de la communication et des missions qui lui sont dévolues, la notion de service public a pour fonction, entre autres, de garantir la transparence, la participation citoyenne et la légitimité des Institutions en période électorale.

Il s'agit de ce point de vue, d'un instrument gouvernemental, dont la vocation est de veiller à la mise à disposition d'une information transparente et objective, à l'intention de tous les citoyens, à la création de conditions équitables et impartiales d'expression des différents acteurs engagés dans les

compétitions électorales et à l'expression des opinions de toutes les parties prenantes.

Le service public doit aussi prendre une part prépondérante dans la lutte contre la désinformation, la prolifération de fausses nouvelles, la manipulation des consciences et les discours de haine.

D'une manière générale, en période électorale, le service public de la communication se doit d'être un rempart de protection du processus démocratique, pour lui conférer toute sa transparence et toute sa crédibilité, et œuvrer au maintien d'un climat social apaisé.

C'est pour répondre à ces impératifs, que la présente Conférence annuelle s'est donnée pour objectif général, de mobiliser les acteurs institutionnels du service public de la communication, en vue d'une participation optimale et performante aux prochaines échéances électorales, qu'il s'agisse de l'élection présidentielle ou des élections régionales, avec pour

objectifs spécifiques, le renforcement de la coordination des actions médiatiques de l'Etat avant, pendant et après les élections, la définition d'un cadre opérationnel harmonisé pour la couverture médiatique et la production du matériel électoral graphique par les structures étatiques relevant du secteur public de la communication, la clarification des cadres juridiques et réglementaires régissant l'accès des candidats et des partis politiques aux médias de service public, la gestion de la publicité électorale et la régulation des activités médiatiques en collaboration avec le Conseil National de la Communication.

Il s'agira aussi de veiller à la mise en place d'un cadre approprié et actualisé, en vue du renforcement des capacités des professionnels des médias en matière de communication électorale, et de lutter contre toutes formes de discours de haine dans l'espace médiatique national.

A cet effet, des ateliers thématiques ont été inscrits au programme des travaux pour servir de plateforme d'échanges entre les Responsables des services centraux, les Délégués régionaux et départementaux de la Communication, les Chefs de Centres et Attachés dans les structures de communication placées auprès des cinq représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger, et les représentants des Organismes sous-tutelle.

Aussi y a-t-il lieu de se féliciter des différents thèmes retenus pour les exposés et ateliers inscrits au menu de vos travaux, et pour lesquels, je souhaite que les échanges qu'ils susciteront, aboutissent à des conclusions pertinentes, susceptibles d'apporter une contribution significative du service public de la communication au bon déroulement des prochaines consultations électorales.

De même, je note avec satisfaction la participation à ces assises, de nos collaborateurs des Services

Extérieurs, qui, comme il est de coutume depuis quelques années, prennent une part active à ces travaux, en visioconférence.

Je salue par la même occasion, les hauts responsables des Organismes sous tutelle qui, à n'en point douter, apporteront par leur savoir-faire et leurs expériences avérées, des contributions significatives aux problématiques qui seront débattues.

Vous constituez toutes et tous, en vos qualités d'acteurs de haut niveau au sein du service public de la communication, un pôle d'excellence et de compétence avérées.

En tant que fonctionnaires ou cadres publics au sens large du terme, vous êtes en tant que tels et mieux que quiconque, suffisamment imprégnés des impératifs du service public, qui doivent guider vos actions dans le cadre des prochaines échéances électorales.

Je vous exhorte donc, chacun en ce qui le concerne, à participer autant que possible et à apporter tout votre concours au succès de la présente conférence annuelle.

Et, c'est en souhaitant, Mesdames et Messieurs, plein succès à vos travaux, que je déclare ouverte, la Conférence annuelle des Responsables des Services Centraux, Déconcentrés et Extérieurs, élargie aux Organismes sous-tutelle du Ministère de la Communication, pour l'année 2025.

Je vous remercie de votre aimable attention.